

**POLE DYNAMIQUES URBAINES
DIRECTION DE L'URBANISME**

MARCHE

N° 10341U – Bordeaux – ZAC Bastide Niel
Mission de définition du projet urbain

AVENANT N° 1

Entre les soussignés

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° _____ du Conseil de Communauté du _____ et faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX Cedex,

d'une part,

et

Monsieur Winy MAAS, agissant en qualité de Directeur de la société MVRDV, dont le siège social est sis Dunantstraat 10 - 3024 BC Rotterdam - NL

d'autre part,

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine MVRDV, par marché subséquent n° 10341U, la définition du projet urbain de la ZAC Bastide Niel à Bordeaux.

Cette mission comporte la réalisation d'un plan guide, mis à jour et actualisé pendant la durée de l'accord-cadre, ainsi que l'établissement d'un système de management environnemental. A ces premiers éléments s'ajoute aujourd'hui la réalisation et l'installation d'une maquette « physique » du projet urbain de la ZAC Bastide Niel.

Au-delà de la réhabilitation d'une friche urbaine, le projet de la ZAC Bastide Niel se veut innovant en matière d'urbanisme, d'écologie, de mobilité, de dimensionnement des espaces publics. Ce projet, qui fait figure de modèle bordelais d'urbanisme durable, va considérablement transformer la physionomie de la rive droite. Dès lors, la maquette proposée par MVRDV doit jouer un double rôle.

Exposée en permanence, accessible au public, elle sera un outil à but pédagogique, permettant aux futurs habitants, aux riverains, aux Bordelais, de d'avoir une perception plus juste et de s'approprier ce projet, d'apprécier la répartition des formes et des volumes bâtis, des pleins et des vides, d'avoir une perception plus juste.

Par ailleurs, cette maquette pourra être exposée à l'occasion d'évènements professionnels (AGORA, etc), où elle sera un véritable outil de communication pour la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Cette prestation n'avait pas été intégrée à la mission de définition du projet urbain du marché subséquent 1 de l'accord cadre.

La maquette proposée par MVRDV n'oubliera pas de contextualiser le projet Bastide-Niel, car elle fera apparaître également le front bâti de la rive gauche, permettant ainsi à l'observateur de mettre en relation ville ancienne et quartier nouveau.

Il est donc nécessaire de modifier par avenant le Cahier des Clauses Techniques Particulières ainsi que la décomposition du prix global et forfaitaire figurant dans les annexes de l'acte d'engagement.

En conséquence, il est convenu ce qui suit :

Article 3.3 du CCTP

Les éléments du rendu sont complétés par la réalisation d'une maquette du projet de la ZAC Bastide-Niel, à l'échelle 1/500, d'une surface de 4 m².

Cette maquette sera fabriquée à partir de résine et d'aluminium, éclairée par un système de diodes électroluminescentes (DEL) et posée sur un support permettant de la maintenir en hauteur.

Elle présentera le site Bastide-Niel, en relation avec la rive gauche de la Garonne.

L'actualisation de la maquette sera intégrée à la mise à jour du plan-guide du projet urbain, effectuée par MVRDV.

Décomposition du prix global et forfaitaire

La réalisation, le transport et l'installation de la maquette sont ajoutés au tableau présentant la décomposition du prix global et forfaitaire et sont rémunérés à hauteur de 53 420 € HT comme mentionnée dans le tableau annexé au présent avenant.

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Fait à Bordeaux le

Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux

Pour MVRDV

ACCORD CADRE DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE
ZAC BASTIDE NIEL
Mission 1 - Définition du projet urbain

Décomposition du prix global et forfaitaire

	Unités	Prix euros HT	Prix euros TTC
Mission de définition du projet urbain			
Etablissement du plan guide	forfait		
Rapport de phase 1		260 880 €	312 012 €
Rapport de synthèse ou master plan - phase 2		395 770 €	473 341 €
Rapport de programmation des espaces publics et cahiers de préconisations - phase 3		75 350 €	90 119 €
Mise en place d'un SMO	forfait		
		366 000 €	437 736 €
Actualisation du plan guide pour mise au point du dossier de réalisation	forfait		
		64 490 €	77 130 €
Réalisation d'une maquette, transport et installation	forfait		
réalisation de la maquette		49 920 €	59 704,32 €
transport et installation		3 500 €	4 186,00 €
Total (A) en euros:		1 215 910 €	1 454 228,32 €

Prix unitaires

	Unités	Quantités non contractuelles	Prix euros HT	Prix euros TTC
Actualisation du plan guide	prix unitaire			
Rapport d'actualisation pour modifications mineures	9 970,8 €	10	99 708 €	119 251 €
Actualisation complète du plan guide	46 884 €	3	140 652 €	168 220 €
Autres prix	prix unitaire			
Réunion supplémentaire MVRDV	5 700 €	1	exclu	exclu
Réunion supplémentaire Arcadis	1 800 €	1	exclu	exclu
Réunion supplémentaire Oasiis	1 800 €	1	exclu	exclu
Réunion supplémentaire Territoires	1 380 €	1	exclu	exclu
Réunion supplémentaire Davis Langdon	4 500 €	1	exclu	exclu
Total (B) en euros HT:			240 360 €	287 471 €

Total général (A+B) en euros HT, à reporter à l'acte d'engagement:	1 456 270,00
---	---------------------